

Quelques années plus tard, le Haut-Commissaire d'alors, M. Alan Roger, apprit que les soeurs de la Miséricorde voulait vendre leur propriété sur les rues High & Young. Le Haut-Commissaire approcha la Supérieure des soeurs de la Miséricorde, Soeur Admirabilis, mais demanda que l'intérêt du Canada pour cette propriété demeure confidentiel jusqu'à "ce qu'il soit confirmé que le Gouvernement du Guyana n'avait pas d'objection à ce que cette transaction soit complétée" (Ibid:4). Les négociations entre le gouvernement canadien et les soeurs de la Miséricorde continuèrent plusieurs mois, en raison entre autres des formalités nécessitées par le transfert d'une institution à caractère religieux dans des mains laïques.

CI-DESSOUS: LE PREMIER Haut-Commissaire, M. Milton Gregg souhaitant la bienvenue au Premier Ministre Forbes Burnham et à Mme Burnham aux bureaux de la rue Middle.

Le 7 novembre 1977, le Haut-Commissaire Roger put envoyer une lettre à la Supérieure de la Miséricorde exprimant sa satisfaction

